



## **Assemblée Générale Association des Rollers Maconnais - Salle Déchizeaux - MÂCON - Vendredi 18 Décembre 2020**

**Etaient présents** : Jean PAYEBIEN, Représentant la Mairie de MÂCON, Jean Yves MIGNOT Président, Lucie de CASTRO, Trésorière, Yvette NEZEYS, Secrétaire, Franck PONS, Arnaud DENIS, Sophie NEROT, Stéphanie CANIOU, Sylvie LACHAT, Franck BUIRET-MONTAGNY.

**Etaient Excusés** : Philippe BIBERON, Guillaume WAGNER, Président du Comité Départemental Roller Skate, Thierry VINCENT 71, Président de la Ligue de Bourgogne Franche Comté.

**Ordre du jour** :

Rapport Moral - Jean Yves MIGNOT, Président

Rapport d'Activité - Yvette NEZEYS, Secrétaire

Rapport Financier - Lucie De CASTRO, Trésorière

**Le mot du Président** :

Mesdames, Messieurs, Chers Adhérents, Monsieur l'Adjoint aux Sports, Monsieur le Président du Comité Départemental Roller Skate 71, Monsieur le Président de la Ligue de Bourgogne Franche Comté, je vous souhaite la bienvenue à tous.

Comme tous les ans, nous allons vous présenter une synthèse des activités du club durant l'année écoulée. Vous pourrez ainsi vous rendre compte des valeurs que notre petite association cherche à développer au fil du temps.

Par votre présence, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à notre association et je tiens à vous en remercier.

Notre Assemblée Générale, initialement prévue le 30 octobre 2020 a été repoussée suite aux règles sanitaires imposées par la COVID 19.

**La vie du Club** :

Malgré les aléas, nous avons réussi cette année encore à maintenir notre effectif 142 adhérents et restons encore le 1<sup>er</sup> club au Comité de Saône et Loire.

Les adhérents de moins de 18 ans représentent une grande partie de l'effectif du club, et la proportion de femmes inscrites est aussi en baisse cette année.

**Effectif par activité :**

- Roller Artistique :  
47 licenciés dont 16 renouvellement , le groupe continue sa progression comme les années précédentes. Nous avons utilisé un créneau disponible le mardi afin de permettre aux débutantes de patiner dans de meilleures conditions.
- Roller Ecole et Randonnée :  
Le nombre de licenciés reste stable : 79 licenciés .
- Roller Hockey :  
16 licenciés comme l'année précédente, le roller hockey a connu une nouvelle ère, seul le roller hockey Loisirs attire depuis quelques années.

Le club a continué sa politique d'investissement en matériel (rollers, protections, matériel éducatif, matériel de hockey roller...) et nous allons continuer dans ce sens pour permettre à tous nos adhérents de pratiquer nos activités dans de bonnes conditions

L'activité de Roller Artistique continu la progression de son effectif, malheureusement, le gala de Roller Artistique de l'Association tant attendu n'a pas pu avoir lieu, malgré cela, les patineuses continuent de s'entraîner.

Concernant l'activité Randonnée, depuis plusieurs années, les adhérents participent à plusieurs épreuves nationales d'envergure, - les 24H du Mans Roller ; le Semi-Marathon Roller de Dijon , le 1<sup>er</sup> Marathon Roller de Paris, le Marathon de Berlin, le Lugdunum Roller Contest de Lyon, pour cette activité aussi, rien ne s'est concrétisé.

Nous essayons de maintenir en fonction du temps, les Randonnées Officielles Mensuelles qui permettent aux nouveaux adhérents et aux non-adhérents de patiner en toute sécurité dans les rues de Mâcon. Deux d'entre elles sont au profit du Téléthon.

**La communication :**

La communication a trouvé son chevalier blanc, Arnaud DENIS a créé le site Internet du Club et les informations sont immédiatement mises en avant.

**Pour la saison 2019/2020 :**

Des projets d'organisation de randonnées hors de notre secteur (Annecy, Dôle...) , quelques projets sont déjà bien avancés et un calendrier de randonnées est en cours.

Des soucis de santé, m'obligent à arrêter la Présidence du roller club Maconnais, je reste malgré tout en qualité d'adhérent.

Je remercie :

. la Municipalité de Mâcon pour la mise à disposition des locaux, gymnases, matériels pour nos manifestations et bien sûr pour son aide financière par le biais de sa subvention annuelle ;

. l'Office Mâconnais du Sport pour son aide administrative (photocopies, visites médicales...) ;

. le Comité Départemental de Rollers Sports ;

. La Ligue de Bourgogne Franche Comté de Rollers Sports ;

. La Fédération Nationale de Rollers Skating.

### **Rapport d'activité :**

Pour l'année sportive 2019/2020 : 142 adhérents.

Je vous récapitule brièvement l'ensemble des activités proposées pour la saison 2019/2020 par l'ARM :

#### **Gymnase des neuf clés :**

- le mercredi après-midi cours enfants avec Franck BUIRET-MONTAGNY - 15h/17h

Mercredi 15H , 20 inscrits.

Mercredi 16H, 15 inscrits pour une moyenne de 20 enfants.

Une fréquentation un peu en baisse cette saison. Les cours apprennent à rouler bien sûr mais aussi à avoir une position de sécurité, ils apprennent aussi à tomber en évitant les blessures, les enfants travaillent aussi afin de passer les roues en fin de saison.

Sortie sur les voies verte ou bleue en fin de saison (mai, juin) et les sorties de Noël en centre ville de Mâcon.

Pour le cours de 17h30 à 18h30, une moyenne de 10 enfants.

- le jeudi soir - Randonnée Adultes - 20h/22h

Des sorties tous les jeudis soir, sauf en cas de pluie ou neige. Création de deux groupes comprenant les acharnés et les cools, environ 20 personnes sont inscrites pour des parcours de 15 à 25 kms suivant le groupe.

Les sorties se poursuivent aussi pendant les vacances en accord avec les participants . Ce cours est très utile pour se former pour les compétitions (24h du Mans, Semi ou Marathon ...).

- le samedi matin, Cours Enfants - Franck Buiret-Montagny 10h/12h

26 inscrits pour une moyenne de 16 enfants de 9h à 10h et 10 inscrits pour une moyenne de 8 enfants de 10h à 11h. Chiffres peu significatifs car beaucoup d'enfants participent aux cours du mercredi et du samedi matin.

La Halle Champlevert :

- le mardi soir Cours roller avec Franck Buiret - 20h/21h

15 adhérents sont inscrits soit une moyenne de 10 personnes qui fréquentent les cours du mardi soir. Plusieurs adhérents du mardi viennent aussi le jeudi soir.

- Le jeudi soir - Champlevert - Cours Hockey Loisirs - 20h/22h

Nous avons très peu de retour concernant le hockey, nous pouvons dire que 16 personnes sont inscrites en Loisirs et que les entrainements se déroulent régulièrement.

- le samedi matin roller artistique avec Sandrine Titolo - 10h/13h

Le cours Artistique est encore bien fréquenté cette saison, 47 inscrites dont plusieurs depuis de nombreuses années, des passionnées qui s'entraînent pour progresser et éventuellement participer à des compétitions régionales. Le gala de fin d'année n'a pas pu avoir lieu, tout comme le passage de roues.

Nous croisons les doigts pour la saison prochaine.

\*\*\*

Pour l'année sportive à venir, nous espérons faire aussi bien sinon mieux et ceci grâce à vous tous.

**Rapport Financier** : (Voir tableau ci-joint)

Vous trouverez ci-joint les comptes au 31 août 2019

Les recettes se sont élevées à 25 880€

- Cotisations	23 355€
- Subvention	2 455€
Autres	70€ (vente matériel)

Les dépenses se sont élevées à 25 610€

- Matériels	3 961€ (achats patins artistiques, renouvellement o Matériels cours enfants et hockey)
- Salaires et Charges	12 239€
- Licences cotisations	4 400€
- Fournitures buvettes	433€
- Dons	200€ (Téléthon)

- Cadeaux 2 253€ (T.Shirt + gobelet offert aux adhérents)
- Autres 2 124€ (Assurances, Publicité, P.T.T. Frais bancaires, ...)

Le résultat d'exploitation s'élève à 270€

Les placements ont généré un produit de 302€

Le résultat pour l'exercice est de 572€

### **Montant des cotisations :**

Le bureau ne souhaite pas modifier le montant des cotisations.

La possibilité de participer à deux cours par semaine est maintenue et l'option payante de 10 euros n'a pas été appliquée compte tenu de la bonne santé financière du club.

La trésorière, Lucie DE CASTRO démissionne de son poste.

### **Prise de paroles de M. PAYEBIEN :**

M. PAYEBIEN félicite le club pour sa dynamique, ses nombreuses activités, notamment l'artistique et espère qu'une salle pourra être mise à la disposition du Club pour le prochain gala, une salle plus appropriée qui permettrait de recevoir plus de public et dans des conditions mieux adaptées.

M. PAYEBIEN nous assure du soutien de la Mairie, de son soutien. La ville de Mâcon accordera des subventions comme les années précédentes, et les salles continueront à être mises à la disposition des sportifs.

L'OMS n'existe plus mais ne pas oublier le CMS (Centre Médical Sportif) pour les visites médicales.

En ce qui concerne les photocopies, une possibilité pourra peut être envisagée d'ici quelques mois.

Pour terminer, M. PAYEBIEN nous souhaite une bonne fin d'année et une belle saison 2019/2020.

### **Renouvellement du bureau de l'Association :**

Le Président démissionne pour raisons de santé.

La Trésorière ne souhaite pas continuer et démissionne aussi.

*En qualité de Président, une candidature, Mme Yvette NEZEYS*

*En qualité de Trésorier, une candidature, M. Franck PONS*

*Le Secrétariat, précédemment occupé par Mme NEZEYS est sollicité par M. Arnaud DENIS.*

*Un vote est effectué au cours de l'Assemblée Générale :*

- *En qualité de Président, Mme Yvette NEZEYS, élue à l'unanimité ;*
- *En qualité de Trésorier, M. Franck PONS élu à l'unanimité,*
- *En qualité de Secrétaire, M. Arnaud DENIS élu à l'unanimité.*

*Afin de mettre en place le nouveau bureau, une réunion aura lieu le mardi 5 janvier 2021, Centre Paul Bert à 20H.*

### **Questions diverses :**

*Pas de questions, Le Président clôt l'Assemblée Générale à 19h.*

*Le Président,*

*La Secrétaire,*

*La Trésorière,*



*Jean Yves MIGNOT*

*Yvette NEZEYS*

*Lucie de CASTRO*



